FIDAL
FORMATIONS

Les Ateliers AT/MP *by Fidal*

2026



Rendez-vous mensuel privilégié des professionnels de la gestion des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles, avec les juristes et les avocats du pôle AT/MP de Fidal, pour analyser des thématiques incontournables de façon interactive.

Objectifs pédagogiques

- Sensibilisation et approfondissement de thème(s) incontournable(s) en AT/MP
- Appréhender les enjeux de la reconnaissance des AT/MP
- Mesurer la portée des nouveautés législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Disposer de solutions pratiques et directement opérationnelles
- Maîtriser les process internes pour optimiser la gestion des dossiers

Public concerné

- Direction juridique, juristes
- Responsable QSE/HSE
- DRH / RRH
- Toute personne impliquée dans les dossiers AT/MP de sa structure

Méthode pédagogique et suivi

- Questionnaire de recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées par nos experts (exemples d'application, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique dématérialisé
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation (questionnaire de positionnement)
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation

Modalité de la classe virtuelle

Une assistance technique est assurée par votre conseiller Fidal Formations en cas de difficulté de connexion.

Agenda 2026

Formation à distance de 9 h à 10 h

16 janv.	Comprendre son taux AT/MP et l'optimiser
13 fév.	Déclarer un accident du travail avec réserves
13 mars	Accidents graves : les bons réflexes
3 avril	L'Accident du Travail d'un salarié intérimaire ou mis à disposition
22 mai	Les étapes clés de l'instruction des ATMP
12 juin	Télétravail ou coworking et accident du travail
10 juil.	Gérer une situation de burn-out professionnel
11 sept.	Inaptitude d'origine professionnelle ?
9 oct.	Taux d'incapacité permanente : enjeux et contestation
13 nov.	Quizz actualités marquantes AT/MP 2026

Tarif

- Pack de 10 ateliers : 75€ HT l'atelier par personne
- De 5 à 9 ateliers : 92€ HT l'atelier par personne
- De 1 à 4 ateliers : 100€ HT l'atelier par personne
- TVA 20%

Développez vos compétences juridiques

FIDAL Formations - 6, impasse Serge Reggiani - 44800 Saint Herblain
Tél : 02 40 14 26 32 - Email : valdeloireocean@fidalformation.fr - fidalformations.fr

Bulletin d'inscription Les ateliers AT/MP by Fidal 2026

À retourner à Fidal Formations - Anne Letourneux
6, impasse Serge Reggiani
44800 Saint Herblain
Tél : 02 40 14 26 17
E-mail: valdeloireocean@fidalformation.fr

Choix des ateliers

- Pack de 10 ateliers : 75€ HT l'atelier par personne
- De 5 à 9 ateliers : 92€ HT l'atelier par personne
- De 1 à 4 ateliers : 100€ HT l'atelier par personne
- TVA 20%

- ☐ 16 janvier 2026
- ☐ 13 février 2026
- ☐ 13 mars 2026
- ☐ 3 avril 2026
- ☐ 22 mai 2026
- ☐ 12 juin 2026
- ☐ 10 juillet 2026
- ☐ 11 septembre 2026
- ☐ 9 octobre 2026
- ☐ 13 novembre 2026

Société Nom Prénom

Fonction Téléphone

E-mail (*obligatoire pour la convocation et le plan d'accès*)

SIRET Code NAF / APE Effectif

Adresse Code Postal Ville

E-mail contact facturation (*pour envoi dématérialisé de la facture*) :

Je souhaite m'inscrire : ☐ À tous les ateliers ☐ À l'atelier ou les ateliers (cochez les dates)

Cachet de l'entreprise obligatoire :

Cachet de l'entreprise obligatoire :

Etabli le : / / À

Nom et prénom du responsable formation :

MODALITÉS DE PAIEMENT : règlement à réception de la facture.

MODALITÉS D'ANNULATION : Faculté de dédit : toute annulation, par le client, moins de huit jours avant le début de la formation ou en cas d'absence du participant inscrit, Fidal facturera à l'entreprise inscrite un dédit de 100 % du prix de l'atelier.

MENTIONS LÉGALES : Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont destinées au service des inscriptions et de l'organisation des formations Fidal Formations. Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à Fidal pour la gestion de clients et de prospects de Fidal Formations, ainsi qu'au groupe Fidal. Ces informations seront conservées pendant trois ans à compter de la date de leur collecte. Conformément au Règlement UE 2016/676 (dit « RGPD »), vous disposez de droits s'agissant de vos données à caractère personnel (à savoir, selon les traitements en cause, droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification, à la limitation, à l'effacement, d'opposition ou encore de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits). Pour toute demande relative à l'exercice de ces droits, veuillez-vous adresser à l'adresse suivante : dpo@fidalformation.fr ou consulter notre politique de confidentialité.